



Validité signature sur acte administratif

Par tpzh

Bonjour,

Des documents (attestations, actes divers) ont été signés de la façon suivante:

- Le Maire ou Le Président d'un EPCI, Prénom , Nom
- mais signé manuscritement par un adjoint ou vice-président avec P.O. sans mention de la personne qui a effectivement signé le document

Peut-on contester le document et remettre en question la validité d'une procédure?

Merci

Par Suisse1291

Voir un avocat spécialisé dans ce domaine.